

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

AVIS

Les états financiers consolidés intermédiaires résumé pour la période terminée le 30 septembre 2018 n'ont fait l'objet d'aucun examen de la part de notre auditeur.

NOTICE

The consolidated condensed interim financial statements for the period ended on September 30, 2018 have not been reviewed by our auditor.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

États consolidés de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Au 30 septembre 2018 \$	Au 30 juin 2018 \$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 561 628	2 661 573
Placements temporaires	-	35 341
Crédits d'impôt à l'exploration minière et taxes à la consommation à recevoir	244 169	194 945
Autres sommes à recevoir (note 4)	35 120	443 445
Charges payées d'avance	20 076	12 363
	<u>2 860 993</u>	<u>3 347 667</u>
Biens miniers (note 5)	1 321 022	1 235 400
Immobilisations corporelles , au coût moins l'amortissement cumulé de 11 554 \$ (10 339 \$ au 30 juin 2018)	<u>15 328</u>	<u>16 543</u>
	<u>4 197 343</u>	<u>4 599 610</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 6)	169 985	458 626
Comptes créditeurs et charges à payer non courant (note 6)	<u>45 000</u>	<u>45 000</u>
	<u>214 985</u>	<u>503 626</u>
Capitaux propres		
Capital social (note 7)	31 631 819	31 631 819
Bons de souscription (note 8)	141 533	166 429
Options d'achat d'actions (note 9)	318 045	318 045
Surplus d'apport	1 781 888	1 756 992
Déficit	(29 890 927)	(29 796 921)
Cumul des autres éléments du résultat global	<u>-</u>	<u>19 620</u>
	<u>3 982 358</u>	<u>4 095 984</u>
	<u>4 197 343</u>	<u>4 599 610</u>

Engagements (note 14)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,

(signé) Mark Fedosiewich, administrateur

(signé) Charles-Olivier Tarte, administrateur

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

États consolidés des résultats

(en dollars canadiens)

	Périodes de trois mois closes les	
	30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Gains (perte) sur placements temporaires	(4 037)	73 317
Intérêts	9 404	2 894
Honoraires facturés à un partenaire	29 563	28 934
Perte sur placement détenu à des fins de transaction	-	(763)
	34 930	104 382
Charges		
Salaires et avantages sociaux	84 242	69 550
Honoraires professionnels et frais de maintien	6 507	17 302
Loyer et frais de bureau	16 993	21 196
Frais de déplacement	6 508	1 780
Recherche de propriétés minières (note 10)	32 821	628
Intérêts et frais bancaires	270	267
Amortissement des immobilisations corporelles	1 215	660
Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés	-	237
	148 556	111 620
Perte avant l'impôt différé	(113 626)	(7 238)
Impôt différé	-	(11 960)
Perte nette pour la période	(113 626)	(19 198)
Par action (note 11)		
Perte nette de base et diluée	(0,003)	(0,001)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

États consolidés du résultat global

(en dollars canadiens)

	Périodes de trois mois closes les 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Perte nette pour la période	(113 626)	(19 198)
Autres éléments du résultat global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Ajustement lors de l'application initiale d'IFRS 9 (note 3)	(19 620)	-
Gain non réalisé sur les placements temporaires disponibles à la vente, déduction faite des impôts afférents de 392 \$	-	2 523
Reclassement de gains réalisés sur les placements temporaires disponibles à la vente dans le résultat net, déduction faite des impôts afférents de 12 352 \$	-	(79 487)
Autres éléments du résultat global de la période	(19 620)	(76 964)
Résultat global de la période	(133 246)	(96 162)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	Capital social	Bons de souscription	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2018	31 631 819	166 429	318 045	1 756 992	(29 796 921)	19 620	4 095 984
Ajustement lors de l'application initiale d'IFRS 9 (note 3)	-	-	-	-	19 620	(19 620)	-
	31 631 819	166 429	318 045	1 756 992	(29 777 301)	-	4 095 984
Perte nette	-	-	-	-	(113 626)	-	(113 626)
Résultat global pour la période	-	-	-	-	(113 626)	-	(113 626)
Bons de souscription échus (note 8)	-	(24 896)	-	24 896	-	-	-
Solde au 30 septembre 2018	31 631 819	141 533	318 045	1 781 888	(29 890 927)	-	3 982 358

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	Capital social	Bons de souscription	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2017	30 855 944	227 410	81 928	1 529 582	(29 117 745)	604 685	4 181 804
Perte nette	-	-	-	-	(19 198)	-	(19 198)
Gain non réalisé sur le placement temporaire disponible à la vente, déduction faite des impôts afférents de 392 \$	-	-	-	-	-	2 523	2 523
Reclassement de gains réalisés sur le placement temporaire disponible à la vente dans le résultat net, déduction faite des impôts afférents de 12 352 \$	-	-	-	-	-	(79 487)	(79 487)
Résultat global pour la période	-	-	-	-	(19 198)	(76 964)	(96 162)
Bons de souscription octroyés (note 8)	-	24 896	-	-	-	-	24 896
Bons de souscription échus (note 8)	-	(227 410)	-	227 410	-	-	-
Émission d'actions pour une contrepartie en trésorerie (note 7)	303 104	-	-	-	-	-	303 104
Frais d'émission d'actions (note 7)	(21 700)	-	-	-	-	-	(21 700)
Solde au 30 septembre 2017	31 137 348	24 896	81 928	1 756 992	(29 136 943)	527 721	4 391 942

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

	Périodes de trois mois closes les	
	30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette pour la période	(113 626)	(19 198)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) sur placements temporaires	4 037	(73 317)
Perte sur placement détenu à des fins de transaction	-	763
Amortissement des immobilisations corporelles	1 215	660
Impôt différé	-	11 960
Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés	-	237
	<u>(108 374)</u>	<u>(78 895)</u>
Variations des éléments du fonds de roulement		
Crédits d'impôt à l'exploration minière et taxes à la consommation à recevoir	(24 579)	(28 030)
Autres sommes à recevoir	408 325	(40 030)
Charges payées d'avance	(7 713)	15 854
Comptes créditeurs et charges à payer	(348 864)	(74 941)
	<u>27 169</u>	<u>(127 147)</u>
	<u>(81 205)</u>	<u>(206 042)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Capital social, bons de souscription et options d'achat d'actions émis comptant, déduction faite des frais d'émission d'actions	-	306 300
	<u>-</u>	<u>306 300</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Disposition de placements temporaires	31 304	89 794
Acquisition de biens miniers et frais d'exploration capitalisés	(50 044)	(194 351)
Variation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	-	6 292
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(7 142)
	<u>(18 740)</u>	<u>(105 407)</u>
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>(99 945)</u>	<u>(5 149)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	<u>2 661 573</u>	<u>2 409 689</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	<u>2 561 628</u>	<u>2 404 540</u>
Intérêts reçus	9 165	4 757

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie (suite)

(en dollars canadiens)

Renseignements supplémentaires

Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie

	Périodes de trois mois closes les	
	30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Liés aux activités d'investissement :		
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à recevoir comptabilisé en réduction des biens miniers	24 646	57 735
Acquisition de biens miniers et frais d'exploration inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer	65 880	17 376

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

1 Informations générales

La Société d'Exploration Minière Vior Inc., (la « Société »), régie par la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'aménagement et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation, d'exercice de bons de souscription, d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés (les « états financiers »).

L'adresse du siège social de la Société est 839, rue Saint-Joseph Est, bureau 210, Québec (Québec), Canada.

2 Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que définies dans le Manuel des comptables professionnels agréés du Canada et adoptées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») applicables à l'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés, y compris IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et modalités de calcul utilisées dans nos plus récents états financiers annuels à l'exception des changements des méthodes comptables présentés à la note 3 suite à l'adoption de nouvelles normes comptables. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2018, qui ont été établis conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité de l'exploitation, en vertu de laquelle il est présumé que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations lorsque celles-ci arriveront à échéance dans un avenir prévisible dans le cours normal des activités.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 27 novembre 2018.

Consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent ses comptes et ceux de sa filiale détenue à 100 %, Vior Gold USA, LLC. La Société contrôle une entité lorsque qu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Vior Gold USA, LLC est entièrement consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et est déconsolidée à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle. Tous les comptes et opérations intersociétés sont éliminés.

Une participation ne donnant pas le contrôle représente une participation dans le capital-actions d'une filiale détenue par une entité externe. La quote-part de l'actif net de la filiale attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Sa quote-part de la perte nette et du résultat global est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Les changements dans la participation de la Société dans la filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

3 Nouvelles normes comptables adoptées

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions (« IFRS 2 »)

L'IASB a publié, en juin 2016 des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Des modifications ont été apportées pour régler certaines questions concernant la comptabilisation i) des attributions réglées en trésorerie et ii) des attributions réglées en instruments de capitaux propres comportant des modalités de règlement net au titre des retenus d'impôts à la source des employés. La Société a déterminé que l'adoption d'IFRS 2 le 1^{er} juillet 2018 n'a pas eu d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9, Instruments financiers («IFRS 9»)

Cette nouvelle norme remplace IAS 39, Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation («IAS 39»). IFRS 9 remplace les multiples modèles de classification et d'évaluation actuels pour les actifs et les passifs financiers avec un modèle unique qui ne comporte que trois catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et à la juste valeur par le biais du résultat net. Le choix de classification dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés à l'actif ou au passif financier. Elle introduit également d'autres changements s'appliquant aux passifs financiers et rapproche la comptabilité de couverture à la gestion du risque. En vertu de la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres sont classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur et les changements de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats, à moins que ces instruments financiers ne soient pas détenus à des fins de transaction, auquel cas l'instrument financier pourra être irrévocablement désigné à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur au résultat net.

La Société a adopté la norme IFRS 9 le 1^{er} juillet 2018 de façon rétrospective, sans redresser les montants comparatifs.

Conséquemment, la Société a classé ses instruments financiers dans les trois nouvelles catégories tel que présenté ci-dessous. Les changements les plus importants concernent la classification des placements temporaires qui étaient auparavant classés comme étant «disponibles à la vente» et qui sont maintenant désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et la classification de la trésorerie et équivalents de trésorerie et autres sommes à recevoir qui étaient auparavant classés comme étant «prêts et créances» et qui sont maintenant désignés comme des actifs financiers au coût amorti conformément à la norme IFRS 9. L'incidence de la mise en œuvre d'IFRS 9 sur les états financiers consolidés de la Société est la comptabilisation au résultat net, des gains et des pertes sur les placements temporaires qui étaient auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les gains et les pertes cumulés sur les placements temporaires ont été transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux déficits lors de l'adoption d'IFRS 9. La mise en œuvre d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante au niveau de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de la Société.

L'incidence nette de la mise en œuvre d'IFRS 9 sur l'états consolidés de la situation financière au 1^{er} juillet 2018 est présentée ci-dessous :

	Ajustement		
	Au 30 juin 2018	IFRS 9	Au 1 ^{er} juillet 2018
	\$	\$	\$
Déficit	(29 796 921)	19 620	(29 777 301)
Cumul des autres éléments du résultat global	19 620	(19 620)	-

Changements de conventions comptables –Instruments financiers

La Société a modifié les éléments suivants de ses conventions comptables à l'égard des instruments financiers :

L'évaluation après la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis et leurs caractéristiques.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

(i) Actifs financiers

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les changements sont comptabilisés au résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur au résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux déficit lors de la décomptabilisation du placement.

ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Actifs financiers au coût amorti	Trésorerie et équivalents de trésorerie Autres sommes à recevoir
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements temporaires
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer Comptes créditeurs et charges à payer non courant

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »)

L'IASB a publié, en mai 2014, IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. L'objectif de cette nouvelle norme est de fournir un cadre de référence unique et complet pour la constatation des produits pour tous les contrats avec des clients afin d'accroître la comparabilité. Cette nouvelle norme énonce les principes qu'une entité appliquera afin de mesurer les produits et de déterminer le moment de leur constatation. Le principe de base est qu'une entité constate les produits pour décrire le transfert des biens ou des services à un client pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. La Société a déterminé que l'adoption d'IFRS 15 le 1^{er} juillet 2018 n'a pas eu d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Norme comptable publiée mais non encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté la nouvelle norme sur les contrats de location qui a été publiée mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 30 septembre 2018.

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

Cette nouvelle norme, publiée par l'IASB en janvier 2016, établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

4 Autres sommes à recevoir

	Au 30 septembre 2018 \$	Au 30 juin 2018 \$
Partenaire d'exploration	24 362	436 212
Autres	10 758	7 233
	<u>35 120</u>	<u>443 445</u>

5 Biens miniers

Rapprochement des biens miniers

	Frais d'exploration \$	Coût d'acquisition Biens miniers \$	Claims \$	Total \$
Solde au 30 juin 2018	879 946	263 028	92 426	1 235 400
Frais engagés	75 885	13 645	20 737	110 267
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	(24 645)	-	-	(24 645)
Solde au 30 septembre 2018	<u>931 186</u>	<u>276 673</u>	<u>113 163</u>	<u>1 321 022</u>

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

Détail des biens miniers

	N° de claims	Participation indivise %	Solde au 30 juin 2018 \$	Frais engagés \$	Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources \$	Solde au 30 septembre 2018 \$
Québec, Canada						
Big Island Lake (note e)	69					
Coût d'acquisition		49	6 513	-	-	6 513
Frais d'exploration			18 007	-	-	18 007
			<u>24 520</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>24 520</u>
Foothills (note a)						
Coût d'acquisition	577		19 209	-	-	19 209
Frais d'exploration		49	204 902	-	-	204 902
			<u>224 111</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>224 111</u>
Ligneris	94					
Coût d'acquisition		100	24 774	-	-	24 774
Frais d'exploration			147 607	70 109	(23 668)	194 048
			<u>172 381</u>	<u>70 109</u>	<u>(23 668)</u>	<u>218 822</u>
Mosseau (note b)	53					
Coût d'acquisition		100	187 730	824	-	188 554
Frais d'exploration			404 582	627	(212)	404 997
			<u>592 312</u>	<u>1 451</u>	<u>(212)</u>	<u>593 551</u>
Veza-Noyard	10					
Coût d'acquisition		100	1 799	-	-	1 799
Frais d'exploration			76 566	2 266	(765)	78 067
			<u>78 365</u>	<u>2 266</u>	<u>(765)</u>	<u>79 866</u>
Autres	-					
Coût d'acquisition		-	3 031	-	-	3 031
Frais d'exploration			32	-	-	32
			<u>3 063</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 063</u>
			<u>1 094 752</u>	<u>73 826</u>	<u>(24 645)</u>	<u>1 143 933</u>
Nevada, E.U.						
Tonya (notes c et d)	59					
Coût d'acquisition		100	112 585	33 559	-	146 144
Frais d'exploration			28 063	2 882	-	30 945
			<u>140 648</u>	<u>36 441</u>	<u>-</u>	<u>177 089</u>
			<u>1 235 400</u>	<u>110 267</u>	<u>(24 645)</u>	<u>1 321 022</u>

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

(a) Le 9 mars 2016, la Société a accordé à Iluka Exploration (Canada) Ltd (« Iluka ») l'option d'acquérir une participation initiale de 51 % dans la propriété Foothills, en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 400 000 \$ au cours de la première année de l'entente et d'une participation additionnelle de 39 % en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 2 100 000 \$ au plus tard le 31 mars 2019. Le 25 août 2016, la Société a modifié l'entente afin d'y ajouter 140 nouveaux claims détenus par la Société. Iluka s'est engagée à verser 25 000 \$ plus le coût d'acquisition des claims, d'augmenter de 400 000 \$ à 500 000 \$ le montant relatif aux travaux d'exploration requis pour l'obtention de la participation initiale de 51 % et d'augmenter de 2 100 000 \$ à 2 200 000 \$ le montant relatif aux travaux d'exploration requis pour l'obtention de la participation additionnelle de 39 %. Au 30 septembre 2018, Iluka avait effectué des travaux d'exploration totalisant 1 739 240 \$ et acquis un intérêt de 51 %.

(b) Le 20 mars 2017, la Société a conclu une convention d'acquisition avec Ressources Tectonic Inc., 3421856 Canada Inc. et Alphonse Beaudoin sur la propriété Mosseau, située à l'est de Lebel-sur-Quévillon, province de Québec. En vertu de cette entente, la Société a l'option, pour une période de 15 mois à compter de la date de la signature, d'acquérir une participation de 100 % dans 15 claims de la propriété Mosseau en contrepartie de 90 000 \$ en argent et des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$ dans un délai de 5 jours suivant la date de l'approbation de la Bourse et un montant additionnel de 60 000 \$ et des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$ à la fin de la période d'option. Le 20 juin 2018, l'option a été prolongée de 15 mois à 27 mois et le versement au comptant de 60 000 \$ ainsi que l'émission d'actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$ à la fin de la période d'option de 15 mois ont été remplacés par un paiement en argent de 22 500 \$ à la date du 15^e mois de la signature et d'un paiement en argent de 102 500 \$ à la date du 27^e mois de la date de la signature. Au 30 septembre 2018, la Société avait versé 112 500 \$ en argent et remis des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$.

(c) Le 28 juillet 2017, Vior Gold USA, LLC a conclu une entente avec Gold Range Company, LLC («Gold Range») pour la location de 12 claims situés sur la propriété Tonya dans le comté de Pershing dans l'état du Nevada aux États-Unis. Cette entente donne le droit exclusif à Vior Gold USA, LLC d'explorer, de développer et de miner la propriété. Commenant à la date effective de cette entente et se terminant à la mise en production commerciale, Vior Gold USA, LLC devra verser une redevance anticipée. Cette redevance sera versée au plus tard comme suit en dollars américains : 10 000 \$ à la date effective de l'entente ainsi qu'au premier et au second anniversaire de la date effective de l'entente, 15 000 \$ au troisième et au quatrième anniversaire de la date effective de l'entente et 25 000 \$ au cinquième anniversaire de la date effective de l'entente. Pour les années subséquentes et jusqu'à la mise en production, une somme additionnelle de 10 000 \$ s'ajoutera à chaque nouvel anniversaire de la date effective de l'entente. À la mise en production, une redevance de 3 % sera versée sur le retour net de la fonderie. Gold Range ne recevra aucune redevance de production tant que Vior Gold USA, LLC n'aura pas récupéré la redevance anticipée de production autrement payable à Vior Gold USA, LLC. Au 30 septembre 2018, 20 000 \$ américains avaient été remis à Gold Range.

De plus, Vior Gold USA, LLC a jalonné 59 claims en août 2017.

(d) Le 14 mars 2018, Vior Gold USA, LLC a conclu une entente avec Michiels Family Associates, Inc. et Whitred Holdings, LLC, pour l'acquisition des droits de surface de la propriété Tonya en contrepartie de 400 000 \$ américains payables comme suit : un montant de 20 000 \$ à la signature de l'entente, un montant mensuel de 1 000 \$ pour les 24 prochains mois suivant la signature de l'entente, un montant mensuel de 1 700 \$ pour les 24 prochains mois suivant la première période de paiements, un montant mensuel de 2 000 \$ pour les 12 prochains mois suivant la deuxième période de paiements et le solde de 291 200 \$ dans les 10 jours ouvrables suivant la fin de la troisième période de paiements. Vior Gold USA, LLC peut mettre fin à cette entente en tout temps sans paiement additionnel ou pénalité. Si Vior Gold USA, LLC passe de l'étape d'exploration à la construction d'une mine ou de l'extraction de minéraux, le solde restant deviendra dû et payable dans les 60 jours suivant le début de la construction de la mine ou de l'extraction de minéraux. Au 30 septembre 2018, 26 000 \$ américains avaient été versés à Michiels Family Associates, Inc. et à Whitred Holdings, LLC.

(e) Le 1^{er} mai 2018, la Société a accordé à Iluka l'option d'acquérir une participation initiale de 51 % dans la propriété Big Island Lake, en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 200 000 \$ avant le 31 mars 2019 et d'une participation additionnelle de 39 % en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 1 500 000 \$ au plus tard le 31 mars 2021. Au 30 septembre 2018, Iluka avait effectué des travaux d'exploration totalisant 479 709 \$ et acquis un intérêt de 51 %.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

6 Comptes créditeurs et charges à payer

	Au 30 septembre 2018 \$	Au 30 juin 2018 \$
Fournisseurs	93 104	370 815
Taxes à la consommation à payer	-	19 653
Salaires et avantages sociaux	31 881	23 158
Allocation de départ à payer à un principal dirigeant (1)	90 000	90 000
	<u>214 985</u>	<u>503 626</u>

(1) Inclus une portion à long terme de 45 000 \$.

7 Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participatives, sans valeur nominale

Émis et entièrement payé

Le capital social a varié comme suit :

	Période de trois mois close le 30 septembre		Exercice clos le 30 juin	
	2018		2018	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au début de la période	44 259 267	31 631 819	33 159 267	30 855 944
Émission d'actions pour une contrepartie en trésorerie (a) (b) (c)	-	-	11 100 000	831 571
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(55 696)
Solde à la fin de la période	<u>44 259 267</u>	<u>31 631 819</u>	<u>44 259 267</u>	<u>31 631 819</u>

a) Le 5 juillet 2017, la Société a fait un placement privé de 328 000 \$, par l'émission de 4 100 000 actions de la Société au prix de 0,08 \$ l'action. Ce placement est accompagné de 2 050 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,12 \$ jusqu'au 5 juillet 2018. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription, dont la valeur a été établie à 24 896 \$. Des frais d'émission de 21 700 \$ relativement à ce placement ont été engagés par la Société.

b) Le 8 décembre 2017, la Société a fait un placement privé de 120 000 \$, par l'émission de 1 500 000 actions de la Société au prix de 0,08 \$ l'action. Ce placement est accompagné de 1 500 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,12 \$ jusqu'au 8 décembre 2022. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription, dont la valeur a été établie à 51 932 \$. Des frais d'émission de 5 343 \$ relativement à ce placement ont été engagés par la Société.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

c) Le 20 décembre 2017, la Société a fait un placement privé de 550 000 \$, par l'émission de 5 500 000 actions de la Société au prix de 0,10 \$ l'action. Ce placement est accompagné de 2 750 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,15 \$ jusqu'au 20 décembre 2019. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription, dont la valeur a été établie à 89 601 \$. Des frais d'émission de 28 653 \$ relativement à ce placement ont été engagés par la Société.

8 Bons de souscription

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription depuis le 1^{er} juillet 2017 et résume l'information relative aux bons de souscription en circulation et exerçables au 30 septembre 2018.

	Période de trois mois close le 30		Exercice clos le 30 juin	
	septembre		2018	
	2018		2018	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et exerçables au début de la période	6 300 000	0,13	7 450 000	0,15
Octroyés	-	-	6 300 000	0,13
Échus	(2 050 000)	0,12	(7 450 000)	0,15
En circulation et exerçables à la fin de la période	4 250 000	0,14	6 300 000	0,13

Le tableau suivant résume la date d'échéance des bons de souscription en circulation et exerçables :

2 750 000 bons de souscription à 0,15 \$ en circulation et exerçables expireront en décembre 2019.

1 500 000 bons de souscription à 0,12 \$ en circulation et exerçables expireront en décembre 2022.

La juste valeur des bons de souscription octroyés a été estimée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes, à partir des hypothèses pondérées suivantes :

	Exercice clos le 30 juin 2018
Taux d'intérêt sans risque	1,43 %
Volatilité prévue	99,641 %
Taux de rendement des actions	zéro
Durée de vie prévue	2,39 ans
Juste valeur des bons de souscription octroyés	0,027 \$

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

9 Options d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel certains employés clés, dirigeants, administrateurs, consultants, fournisseurs de services et des services de relations avec les investisseurs peuvent se voir octroyer des options d'achat d'actions de la Société. Un maximum de 3 725 926 options peuvent ainsi être octroyées (maximum de 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur des employés clés, dirigeants, administrateurs et consultants et maximum de 2 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur des fournisseurs de services de relations avec les investisseurs).

Les options sont exerçables sur une période maximale de dix ans après la date d'octroi. Les options sont acquises lors de leur octroi.

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions depuis le 1^{er} juillet 2017 et résumant l'information relative aux options d'achat d'actions à prix fixes en circulation et exerçables au 30 septembre 2018 :

	Période de trois mois close le 30		Exercice clos le 30 juin	
	septembre		2018	
	2018		2018	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et exerçables au début de la période	3 680 000	0,14	405 000	0,40
Octroyées	-	-	3 275 000	0,10
En circulation et exerçables à la fin de la période	3 680 000	0,14	3 680 000	0,14

Le tableau suivant résume l'information concernant les options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 30 septembre 2018 :

	Options en circulation et exerçables	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Prix de levée moyen pondéré \$
Prix de levée	Nombre		
0,10 \$	3 075 000	9,04	0,10
0,135 \$	300 000	4,27	0,135
0,50 \$	305 000	2,09	0,50

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées a été estimée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes à partir des hypothèses pondérées suivantes :

	Exercice clos le 30 juin 2018
Taux d'intérêt sans risque	2,06 %
Volatilité prévue	108,3 %
Taux de rendement des actions	zéro
Durée de vie prévue	9,5 ans
Juste valeur des options d'achat d'actions octroyées	0,072 \$

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

10 Recherche de propriétés minières

	Périodes de trois mois closes les 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Salaires et honoraires	30 209	97
Transport	954	-
Autre	1 658	531
	32 821	628

11 Résultat par action

a) Le tableau suivant présente le rapprochement entre le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué :

	Périodes de trois mois closes les 30 septembre	
	2018	2017
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation	44 259 267	37 081 006

Pour les périodes closes les 30 septembre 2018 et 2017, il n'y avait aucune différence entre la perte nette de base et diluée par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions (note 9) et des bons de souscription (note 8) n'a pas été inclus lors du calcul, sans quoi l'effet aurait été anti-dilutif. Par conséquent, la perte nette diluée par action pour ces périodes a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

12 Instruments financiers et évaluation de la juste valeur

a) Instruments financiers

La classification des instruments financiers au 30 septembre 2018 et au 30 juin 2018 se résume ainsi :

				Au 30 septembre 2018	
				Valeur comptable	Juste valeur
	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti		Total	Total
	\$	\$		\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 561 628	-		2 561 628	2 561 628
Autres sommes à recevoir	35 120	-		35 120	35 120
	2 596 748	-		2 596 748	2 596 748
Passifs financiers					
Comptes créditeurs et charges à payer	-	151 100		151 100	151 100
Comptes créditeurs et charges à payer non courant	-	45 000		45 000	45 000
	-	196 100		196 100	196 100

				Au 30 juin 2018	
				Valeur comptable	Juste valeur
	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	2 661 573	-	2 661 573	2 661 573
Placements temporaires	35 341	-	-	35 341	35 341
Autres sommes à recevoir	-	443 445	-	443 445	443 445
	35 341	3 105 018	-	3 140 359	3 140 359
Passifs financiers					
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	422 243	422 243	422 243
Comptes créditeurs et charges à payer non courant	-	-	45 000	45 000	45 000
	-	-	467 243	467 243	467 243

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

Au 30 juin 2018, les actifs de la Société à la juste valeur par le biais du résultat net sont composés de bons de souscription. Les actifs disponibles à la vente sont composés d'actions dans une société ouverte. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les autres sommes à recevoir et les comptes créditeurs et charges à payer courant et non courant sont des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Au 30 septembre 2018, les actifs financiers de la Société à la juste valeur par le biais du résultat net sont composés de bons de souscription mais leur juste valeur au 30 septembre 2018 est nul. Les actifs et passifs financiers sont des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation basée sur des prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – techniques d'évaluation basées sur des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs ou sur des prix cotés d'instruments identiques ou semblables cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données autres que des prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données obtenues principalement à partir de données de marché observables ou qui sont corroborées par des données de marché observables par corrélation ou par un autre moyen.

Niveau 3 – techniques d'évaluation basées sur des données importantes non observables.

Un instrument financier doit être classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière au 30 septembre 2018 et au 30 juin 2018 selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur décrite ci-dessus :

	Au 30 septembre 2018		Au 30 juin 2018	
	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 3
Actifs financiers	\$		\$	\$
Actions	-	-	35 341	-
Bons de souscription	-	-	-	-

Aucun transfert attribuable à des changements dans les données de marché observables n'a été fait parmi les niveaux hiérarchiques d'évaluation à la juste valeur au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2018 et de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

c) Techniques d'évaluation utilisées pour mesurer la juste valeur

La juste valeur des actions est établie au moyen du cours acheteur dans le marché actif le plus avantageux pour ces instruments auquel la Société a immédiatement accès. Lorsqu'un cours acheteur n'est pas disponible, la Société utilise le cours de clôture de l'opération la plus récente touchant cet instrument. Si l'instrument fait l'objet d'une restriction concernant la période de vente, la juste valeur est escomptée et l'instrument est classé dans le niveau 2.

La juste valeur des bons de souscription est déterminée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes, qui se fonde sur les données d'entrée concernant le cours de l'action et sur l'évaluation de la volatilité. Si l'instrument fait l'objet d'une restriction concernant la période de vente, la juste valeur est escomptée.

13 Secteurs opérationnels

La Société a un secteur opérationnel qui est l'acquisition et l'exploration de biens miniers. La Société détient les biens miniers suivants au Canada et aux États-Unis :

	Au 30 septembre 2018 \$	Au 30 juin 2018 \$
Canada		
Coût d'acquisition	243 880	243 056
Frais d'exploration	900 053	851 696
Total	<u>1 143 933</u>	<u>1 094 752</u>
États-Unis		
Coût d'acquisition	146 144	112 585
Frais d'exploration	30 945	28 063
Total	<u>177 089</u>	<u>140 648</u>

La propriété minière située aux États-Unis d'Amérique est détenue par la filiale Vior Gold USA, LLC. Tout les coûts engagés dans la filiale, à l'exception des frais d'incorporation, sont capitalisés dans la propriété minière.

14 Engagements

a) La Société a des baux de location pour ses deux bureaux administratifs. Les paiements de location minimums futurs requis pour satisfaire ses obligations sont respectivement de 26 409 \$ et de 25 946 \$ par année pour les deux prochaines années.